Kamel Madani, ex-taulard à nouveau condamné se permet de donner des leçons à Zemmour !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 octobre 2021

J'en ai la larme à l'œil, pas vous ?

Sur BV, un excellent article de Nicolas Gauthier, particulièrement fouillé.
Ainsi dans un français parfait, ce qui est un plaisir, N. Gauthier fait le tour du « problème » de cet exemple que portent au pinacle les média officiels ou non toujours prêts*

à s'émouvoir de la rédemption d'un voyou se rachetant, d'autant qu'il expose sa « promo » fièrement lui-même jusqu'à en tirer bénéfices et gloire !
**** la liste est longue, au moins il sait faire sa promo…***
A remarquer sa tenue qui n'est guère celle des prisons françaises, les détenus peuvent même porter leurs propres vêtements, le « modèle » soigne son image si j'ose dire...

Une fois approfondi, las le sujet n'est aussi brillant qu'annoncé ! Il n'est pas assuré que l'avenir ne lui apporte une célébrité nouvelle…

Kamel Madani, le taulard repenti, idole des médias, face à Éric Zemmour et… à son passé.

27 octobre 2021. Catégorie : Editoriaux – Ensauvagement – Justice – Polémiques – Politique.

La vidéo d'Éric Zemmour en visite plus ou moins électorale à Drancy, en Seine-Saint-Denis, sa terre natale, où on le voit dialoguer de manière plus que virile avec Kamel Madani, ancien voyou devenu professeur, n'en finit plus de tourner sur les réseaux sociaux.
Kamel Madani, c'est une sorte de conte de fées républicain. En

effet, notre homme a commis quelques « **bêtises** » durant sa folle jeunesse, tel un **braquage à main armée**, « bêtise » un peu plus grave que celles consistant à chiper des pommes dans le verger du voisin, dira-t-on. La preuve en est qu'en 2014, il passe par la case prison. Il n'empêche, le Jean Valjean des « quartiers difficiles », même si né à Angers, **ville pas tout à fait « difficile »**, sait faire preuve de « résilience », comme on dit aujourd'hui. La preuve par la page d'accueil de son site, « *Naître innocent, se perdre pour se retrouver, assumer son passé, mais devoir combattre pour se réinventer* ». C'est beau comme du Marc Lévy.
Mieux : « ***Mon histoire est celle d'un enfant battu.*** » **Snif !** Mais la rédemption, après son séjour carcéral où il passe tout plein de diplômes, n'exclut pas un avenir radieux : « *Cette histoire de vie a été retranscrite dans un film documentaire sur* France 3 *et fait aujourd'hui l'objet d'un projet de développement audiovisuel.* » **Youpi !** Car la vie édifiante de Kamel Madani a déjà fait l'objet d'un livre, ***De voyou à prof*****. Lequel lui vaut d'innombrables émissions télé, dont le « Sept à huit »** de *TF1*, saint Graal du genre. Comme quoi la France n'est finalement pas si mauvaise fille vis-à-vis des plus turbulents de ses enfants.
Seulement voilà, passé minuit, le carrosse peut aussi se changer en citrouille et les bondieuseries laïques en diableries relevant de simples faits divers. D'où **cet article de *Ouest-France***, remontant à 2018, et rappelé aux mémoires parfois défaillantes par ces vilains taquins du site *Fdesouche* : « ***Angers, le voyou devenu prof… redevient détenu.*** » Malgré des initiales « KM » ne trompant finalement personne, c'est bien du même Kamel Madani qu'il s'agirait.
Voilà qui nous rappelle à point nommé son jugement, le 10 octobre 2018, pour « ***harcèlement sur son ancienne compagne, mère de ses deux enfants**** ». On remarquera qu'en mars de la même année, il avait déjà écopé de six mois de prison avec sursis et d'une interdiction d'avoir le moindre contact avec ladite compagne. Et la procureure d'alors, Sophie Valente, de rappeler : « ***Il n'a pas cessé de violer ses obligations*****.

» On remarquera encore que sur sa page Facebook, Kamel Madani affirmait, le 16 septembre 2020 : *« **J'ai fait partie depuis ma plus tendre enfance de ces RARES JEUNES qui refusent la misogynie, la mère de mes enfants peut en témoigner*****.*
» Docteur Kamel et Mister Kadani ?
** coche décidément toutes les cases !*
*** plein de promesses pour l'avenir !*
**** effectivement, pourrait témoigner…*
De même, celui qui se donne pour « enfant battu », allant même jusqu'à mettre sa jeunesse délinquante sur le dos de son père, est-il si net que ça sur la question ? Pas forcément, à en croire *Ouest-France* : *« Il est poursuivi pour 1.100 messages et appels téléphoniques. Certains SMS vont au-delà de la prise de nouvelles des enfants. […] Il se sert de ses deux enfants pour pouvoir atteindre son ex. […] Crainte en parti justifiée par un rapport d'un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation qui pointe un "**risque de passage à l'acte violent contre son ex, homicidaire ou suicidaire**". Mardi 4 septembre, il "**était convoqué au commissariat, il ne s'est pas présenté**", rappelle la représentante du ministère public. »*
Certes, il est toujours délicat de juger de la paix des ménages, mais le cas de Kamel Madani apparaît quelque peu problématique, puisque taulard réputé repenti, conjoint donné pour « violent », il n'y a pas si longtemps que ça, et qui, fort de ces états de service, se permet de donner des leçons de vertu à un potentiel candidat à la présidence de la République.
Note : les gras et la couleur sont dus à l'impertinence du retranscripteur !